

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LNR DU 8 JUILLET 2021

ELECTION PARTIELLE : LANCEMENT D'UN APPEL A CANDIDATURES

PARIS, LE 9 JUIN 2021

Lors de l'Assemblée Générale de la LNR du 8 juillet 2021, des élections partielles auront lieu pour pourvoir des postes à l'Assemblée Générale et/ou au Comité Directeur :

- A la suite de l'élection de René BOUSCATEL à la présidence de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) en qualité de personnalité qualifiée, une élection partielle sera organisée afin de pourvoir le poste de « personnalité qualifiée » au sein de l'Assemblée Générale et du Comité Directeur devenu vacant.
- A la suite de la relégation du SU Agen en PRO D2 au terme de la saison 2020/2021 dont est issu un membre du Comité Directeur, une élection partielle sera organisée afin de pourvoir le poste « collège TOP 14 » devenu vacant (6 représentants des clubs de TOP 14 siègent au Comité Directeur).
- A la suite de la relégation de Valence Romans Drôme Rugby en division Nationale et de l'accession de l'USA Perpignan en TOP 14 au terme de la saison 2020/2021 dont sont issus deux membres du Comité Directeur, deux élections partielles seront organisées afin de pourvoir deux postes « collège PRO D2 » devenus vacants (4 représentants des clubs de PRO D2 siègent au Comité Directeur).

Les candidatures pour chacun de ces 4 postes devront être transmises à la LNR, à l'attention de son Directeur Général, le 23 juin au plus tard (date limite de présentation de la lettre recommandée ou de tout moyen garantissant la réception de la candidature).

L'appel à candidatures pour le poste de personnalité qualifiée est publié sur www.lnr.fr.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51